

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date de mise à disposition du projet de budget :
05.03.2024

Date d'affichage de la convocation : 12.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le douze mars deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Nicolas SCHMITT donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 mars 2024

Publié sur le site internet de la commune le 21 mars 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



6. Budget primitif 2024

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

Vu les réunions de commission des finances des 19 janvier et 20 février 2024,
Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté en conseil municipal le 12 février 2024,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré :

DECIDE :

- d'arrêter le budget primitif 2024 aux montants ci-dessous :

- 8 232 376,63 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 6 689 918,42 € en dépenses et recettes d'investissement

- d'autoriser Mme le Maire :

- à gérer l'encours de la dette communale,
- à passer, à cet effet, les actes nécessaires,
- à réaliser des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles (hors dépenses de personnel) de chaque section.

ADOpte A LA MAJORITE DES VOIX



Par 21 Voix pour

3 Contre : Henri BECKER – Grégory RICHERT (procuracion de vote) – Lydie MOUGEL

3 Abstentions : Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Mundolsheim, le 20 mars 2024

Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,


Cathie PETRI